

Questions orales

Quant aux questions de responsabilité, mon honorable ami a brouillé les choses en ce qui concerne celle de ce comité. Celui-ci n'est pas habilité, directement ou autrement, à s'ingérer dans les activités de Radio-Canada. Il s'agit d'un groupe consultatif auprès du ministre, habilité à l'aider à mener à bien ses obligations devant la Chambre des communes, à savoir fournir à tous les députés des renseignements justes et opportuns sur la meilleure façon de mettre en vigueur la politique gouvernementale.

* * *

LES PIPE-LINES

LE PROJET DE GAZODUC DE L'ÎLE DE VANCOUVER

M. Ted Schellenberg (Nanaimo-Alberni): Monsieur le Président, la première question que je poserai à la Chambre s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'été dernier, la commission des services publics de Colombie-Britannique a choisi le tracé sud pour la construction d'un gazoduc entre le sud de la province et Nanaimo, dans l'île de Vancouver. Mes électeurs craignent que le projet ne soit compromis, étant donné la grave situation financière du nouveau gouvernement. Où en est ce projet de gazoduc?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je félicite le député d'avoir été élu député et lui souhaite la bienvenue au sein de notre caucus.

Nous avons fait savoir au ministre de l'Énergie de la Colombie-Britannique que ce projet était différé, tout comme celui des gazoducs au Québec jusqu'à ce que la situation économique s'améliore. Nous avons demandé au gouvernement de la Colombie-Britannique de nous présenter une proposition plus rentable avec des chiffres révisés que nous examinerons avec nos collaborateurs. Nous espérons être en mesure de dresser le plan d'exécution de ce projet de construction, mais les travaux débiteront probablement un peu plus tard que ne l'avait demandé le gouvernement de la Colombie-Britannique.

* * *

[Français]

LES PARCS NATIONAUX

L'EMPLOI DANS LE PARC NATIONAL DE KOUCHIBOUGUAC AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Parcs nationaux et a trait à l'emploi dans le parc national de Kouchibouguac au Nouveau-Brunswick pour l'été 1985. Cet été, le parc a donné de l'emploi à 230 personnes. Ces emplois sont bien appréciés vu que le parc national est l'employeur principal de cette région. Certains rapports de journaux rapportent que le budget d'opérations du parc national de Kouchibouguac serait considérablement réduit, réduisant ainsi, en 1985, les emplois de quelque 100 années-personnes. Étant donné les politiques de ce gouvernement de couper les emplois, est-ce que l'honorable ministre peut confirmer ces mauvaises nouvelles et expliquer en termes précis pourquoi mes commettants doivent souffrir de ces coupures féroces et inacceptables?

● (1140)

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, il est exact que le ministère de l'Environnement coupe actuellement des années-personnes. Je veux dire à mon honorable collègue que personne actuellement n'a reçu d'avis que les gens étaient mis à pied, car tout cela va être fait sur un certain nombre de mois et toutes les mesures possibles vont être prises pour faciliter cette situation, aider le recyclage de ceux qui peuvent être recyclés dans d'autres postes et procéder le plus humainement possible.

Il est bien évident lorsqu'on parle de coupures que tout le monde en souffre, et je crois qu'il est bien évident aussi que les compressions au sein de mon ministère ont été réparties sur l'ensemble du Canada et que l'on parle de 305 personnes-années coupées sur un nombre de fonctionnaires qui excède 10,000 personnes.

ON DEMANDE SI DES EMPLOIS SONT PRÉVUS POUR LES GENS QUI SERONT MIS À PIED

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, est-ce que l'honorable ministre me donne l'assurance que des emplois seront prévus pour les gens qui seront mis à pied?

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Je ne peux pas donner cette assurance à mon honorable collègue, monsieur le Président, parce que nous sommes actuellement en train d'étudier les meilleures façons de traiter ces coupures. Ce que je peux dire, c'est que le ministère de l'Environnement, n'étant pas de façon primordiale un ministère axé sur la création d'emplois, nous avons examiné, pour effectuer nos coupures, les programmes où cela causerait le moins de trouble possible.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LE SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE—LE BUDGET DE LA SECTION DE LA TOXICOLOGIE FAUNIQUE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, la question que je pose à mon tour à la ministre de l'Environnement a trait aux réductions budgétaires de son ministère. L'une des coupures envisagées vise la Section de la toxicologie faunique. Or, cette section s'est livrée à de très importantes activités au Canada. Elle a été la première à établir que le DDT constituait un danger pour le milieu, et elle a été à l'origine de l'interdiction d'un certain nombre de produits chimiques dangereux, tout particulièrement au Nouveau-Brunswick. La ministre pourrait-elle nous dire si elle entend reconsidérer ces réductions opérées à la Section de la toxicologie faunique du Service canadien de la faune, étant donné que celle-ci contribue au plus haut point à préserver la santé et la sécurité des Canadiens?

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, j'ai répondu hier au collègue de l'honorable député qui me posait une question plus générale, mais qui était dirigée dans le même sens, à savoir qu'il ne s'agit pas d'une coupure des recherches toxicologiques, puisque ces recherches comportent 27 millions de dollars de la part du